

CONTRIBUTION DE MADAGASCAR

LE SERVICE MILITAIRE D'ACTION AU DEVELOPPEMENT



Préparé par :

- Madame RASOLOFONIRINA Francine
Point Focal de la Formation Agricole
Direction de l'Appui à l'Organisation des Producteurs
Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
B.P 301 - Antananarivo – Madagascar
Tel (261) 20 22 284 04
- GSM (261) 32 04 341 20
e-mail : sissilaure@yahoo.fr

et

- Colonel RAZAFINDRAKOTO Barinjaka Henri
Sous Chef d'Etat Major aux Actions de Développement
Commandement des Forces de Développement
Ministère de la Défense Nationale
Antananarivo – Madagascar
Tel (261) 32 40 096 36
e-mail : cofod_smad96@yahoo.fr

CURSUS SUR 2 ANNEES

1 ^{ère} PHASE	2 ^{ème} PHASE	3 ^{ème} PHASE
FORMATION MILITAIRE ET CITOYENNE	FORMATION PROFESSIONNELLE	PRE-INSERTION APPLICATION
3 mois	9 à 12 mois	9 à 12 mois
<u>SAVOIR ETRE</u> = COMPORTEMENT CITOYEN	<u>SAVOIR FAIRE</u> = CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES	<u>DEVELOPPER ACQUIS</u> = INSERTION EN MILIEU RURAL

MADAGASIKARA

LES 22 REGIONS DE DEVELOPPEMENT



UFMR de la Région de BONGOLAVA

UFMR de la Région de l'AMORON'I MANIA

- ✓ Etat insulaire de l'Océan Indien
- ✓ Séparé de l'Afrique par le Canal de Mozambique (Distance 400 km environ)
- ✓ Longueur 1580 Km
- ✓ Largeur 580 Km
- ✓ Superficie 590.000 Km²
- ✓ Population 18.606.000 dont
 - 73 % ruraux
 - 60 % moins de 20 ans
- ✓ Agriculture 35 % du PIB

SIGLES ET ACRONYMES

CSA	Centres de Services Agricoles
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
ENSOA	Ecole Nationale des Sous - Officiers de l'Armée Malagasy
FDA	Fonds de Développement Agricole
MAP	Madagascar Action Plan
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDAT	Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MINENVT	Ministère de l'Environnement et du Tourisme
MEFB	Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
MIEM	Ministère de l'Energie et des Mines
MENRS	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MECI	Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie
MINFOPTLS	Ministère de la fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
MSPF	Ministère de la Santé et du Planning Familial,
MTPC	Ministère des Télécommunications, de la Poste et de la Communication
MTPM	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie
PGE	Politique Générale de l'Etat
PIB	Produit Intérieur Brut
BVPI	Programme National des Bassins Versants et Périmètres Irrigués
PN2D	Programme National de Décentralisation et de Déconcentration
PNDR	Programme National du Développement Rural
PNF	Programme National Foncier
PRDR	Plan Régional de Développement Rural
SMAD	Service Militaire d'Action au Développement
UFMR	Unité de Formation au Métiers Ruraux

LE SERVICE MILITAIRE D'ACTION AU DEVELOPPEMENT

I - ETAT DES LIEUX DE LA FORMATION AGRICOLE A MADAGASCAR

1.1 Quelques données démographiques

Estimée à 2 500 000 environ en 1900, la population malgache était de 4 230 000 en 1950, estimée aujourd'hui à 18 606 000 et pourrait atteindre 43 508 000 en 2050. 73% de cette population est rurale et 60% moins de 25 ans. Plus de 4/5 des ruraux n'ont pas dépassé l'école primaire (26% d'analphabètes, 36,8% pour les femmes).

Une forte poussée de nouvelles cohortes de jeunes ruraux à insérer dans la vie active, dont l'effectif passera de 300.000 en 2000, à 750.000 en 2050. Cette cohorte, sans qualification, qui entre sur le marché du travail impose une formation spécifique et une prise en main de l'éducation rurale;

Un nombre, en progression constante, d'unités paysannes ; en 2003 leur nombre était estimé à 2 394 000. Elles se caractérisent par un fort taux d'analphabétisme et une quasi-absence de formation professionnelle agricole de base, en dehors de l'apprentissage familial, de leurs responsables.

1.2 Caractéristiques du secteur Agricole à Madagascar

- Part du secteur Agricole dans le PIB : 35% en moyenne depuis 30 ans
- Population rurale et Agricole : 73% (2005)
- Population jeune, à faible niveau d'instruction
- Des potentialités agro climatiques exceptionnelles : possibilités de grandes diversités de productions
- De grandes surfaces disponibles non exploitées de plus de 10 000 000 d'ha
- Une Agriculture basée sur de petites exploitations
- Augmentation de 66% du nombre des exploitations en 20 ans : 2,4M en 2005 contre 1,5M en 1985 ;
- Fort taux d'analphabétisme des chefs d'exploitation

1.3 Problématique de la formation Agricole à Madagascar

L'Agriculture constitue le pilier de l'économie nationale de Madagascar. Elle emploie 80% des familles et représente 35% du PIB. En dépit du potentiel incontestable, la mauvaise performance du secteur est une cause majeure de la pauvreté rurale. L'insuffisance du système de Formation Agricole et Rurale trouve son compte dans cette mauvaise performance :

- 300.000 jeunes ruraux, du niveau primaire ou post primaire, arrivent chaque année sur le marché du travail ;
- 80.000 exploitations agricoles changent de main chaque année, sans aucune formation des responsables, à part un simple apprentissage familial ;
- Administration de l'Etat peu performante, manquant de moyen, centralisée et cloisonnée ;
- Faiblesse des budgets consacrés à la formation professionnelle ;
- Manque de financements pérennes de la formation en dehors du budget de l'état (pas de financement en provenance des filières)
- Offre de formation très insuffisante, un manque de formateurs et de formation de formateurs pour étendre la formation, un déséquilibre géographique dans l'offre ;
- Déséquilibre des formations au détriment des techniciens et des producteurs ;
- Manque de concertation entre les ministères concernés par la formation professionnelle Agricole ;
- Absence d'un système d'aide à la transmission d'exploitation et à l'installation des jeunes Agriculteurs

II - DESCRIPTIF DU PROJET

2.1 Présentation du SMAD

Le projet «SERVICE MILITAIRE D’ACTION AU DEVELOPPEMENT » (SMAD), s’inscrit dans le cadre de la concrétisation de la volonté politique de l’Etat, à travers le Ministère de la Défense Nationale (MDN), pour honorer les engagements du Madagascar Action Plan (MAP), la feuille de route de Madagascar pour 2007 - 2011.

Il est créé par décret du Ministère de la Défense Nationale et traduit une démarche interministérielle. Le but étant de répondre aux besoins d’insertion des jeunes dans la vie active. La démarche consiste à recruter des jeunes Malagasy, volontaires, à dispenser une formation agricole et rurale et à installer ces jeunes recrutés sur des terres données par l’Etat. Ainsi, ce projet participe concrètement au développement du pays par la prise en main de la formation et l’insertion de la cohorte de jeunes ruraux, sans qualification qui arrive sur le marché de travail, d’une part, et par la mise en valeur des terres disponibles, d’autre part.

Ce projet est mené grâce à un partenariat entre le Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche (MAEP) et le Ministère de la Défense Nationale (MDN), avec la contribution des autres Ministères. Le MAEP, en tant que leader dans le développement Agricole, assure la conduite du projet dans le cadre de la politique de développement rural du pays. Les autres ministères contribuent dans le cadre des mesures d’accompagnement telles que les travaux de génie civil et rural, l’installation de centre de santé, l’adduction d’eau potable, le désenclavement, la préservation de l’environnement et de la biodiversité, la communication,....

Les cibles du projet sont les jeunes gens, de 18 à 25 ans, volontaires, célibataires, de nationalité Malagasy, et ayant satisfaits à des tests médicaux. Le recrutement se fait par voie de concours régional.

Les infrastructures de l’armée malagasy, existantes dans chacune des 22 régions de Madagascar, sont utilisées pour héberger les Unités de Formation aux Métiers Ruraux (UFMR) dans lesquelles se déroulent les formations.

Le cursus de formation s’étale sur deux ans:

- **UNE FORMATION CITOYENNE : SAVOIR ÊTRE**, pour une durée de trois mois.
Pour devenir un citoyen responsable, le jeune gens volontaire suit une Formation Commune de Base qui comprend des enseignements militaires élémentaires toutes armes et des instructions civiques et morales, dans son Unité de Formation aux Métiers Ruraux, un environnement militaire.
- **UNE FORMATION PROFESSIONNELLE : SAVOIR - FAIRE** pour une durée de 9 à 12 mois.
Le volontaire reçoit des formations lui permettant de maîtriser les techniques agro-pastorales indispensables au développement d’une exploitation agricole au sein de l’Unité de Formation aux Métiers Ruraux.
- **UNE PRE INSERTION – INSTALLATION – APPLICATION : DEVELOPPER LES ACQUIS** pour une durée de 9 à 12 mois.
Le volontaire du SMAD est accompagné pour mettre en valeur des terres qui sont mis à sa disposition pour débiter son exploitation.

2.2 Challenge

Pour donner une réponse aux défis de la prise en main de l’éducation et de la formation de cette cohorte de jeunes qui arrive chaque année sur le marché du travail, le SMAD propose d’insérer et d’accompagner, après formation, 1320 jeunes par an sur de nouvelles terres domaniales, pour l’ensemble des 22 régions, à partir de 2012.

Cette réponse touche directement les acteurs de la base et les implique, dans un temps relativement court de 24 mois, à un résultat concret mais surtout pérenne, grâce à la politique d'insertion : système de volontariat, système de recrutement régional, formation à l'autodéfense villageoise, formation technique professionnelle aux métiers agricoles et ruraux, mise en production d'une surface exploitable de 2 à 5 hectares par volontaire et par voie de conséquence, création d'un pôle de développement né à partir du regroupement de ces jeunes producteurs installés sur des nouvelles terres.

2.3 Forces et opportunités

- Volonté politique exprimée par le Madagascar Action Plan ;
- Développement rural haute priorité de l'Etat ;
- Réforme foncière en cours : Programme National Foncier
- Réforme de la décentralisation en cours : Programme National de Décentralisation et de Déconcentration (renforcement de capacités des collectivités, implication des communes et mobilisation des « fokontany » (villages)) ;
- Programme National Centres de Services aux Agriculteurs ;
- Programme National Bassins Versants et Périmètre Irrigués
- Projet de création de Fonds de Développement Agricole : possibilité d'outil financier à utiliser dans l'Agriculture ;
- Demande de produits Agricoles liée à l'urbanisation ;
- Intégration de Madagascar dans les ensembles régionaux : COI, SADC, COMESA,
- Ouverture de l'économie Malagasy sur l'international ;
- Approche interministérielle du projet ;
- Le dispositif de formation/insertion du projet associe différents acteurs dont des Ministères, des collectivités, des privés prestataires de services et des organisations professionnelles ;
- Existence des organismes d'appui aux Organisations Professionnelles.

III - EXPERIENCES SMAD

3.1 Mise en oeuvre

Une étude de faisabilité de l'implantation d'un organisme de formation professionnelle rurale au sein de l'armée malagasy a été conduite en mars 2006. Le décret portant création, organisation et fonctionnement du SMAD a été promulgué en septembre 2006 et la mise en œuvre effective a débuté en novembre 2006 par la formation des 60 premiers volontaires à l'Unité de Formation aux Métiers Ruraux (UFMR) de Soavina dans la Région de l'AMORON'I MANIA.

Après avoir suivi une formation technique en agriculture et élevage pendant une année, précédée d'une formation citoyenne de trois mois, ces jeunes ont été installés sur leur site d'insertion constitué de nouvelles terres domaniales allouées par la Région.

Des travaux d'infrastructures, pour les accueillir, (Construction d'habitation, de réseaux hydro agricoles) ont été réalisés ainsi que la mise en valeur d'une centaine d'hectares de terrains, par une mécanisation agricole. Ces travaux ont été réalisés grâce à l'aide financière de la Coopération Régionale Française (REUNION) qui a accompagné le démarrage du projet, la collaboration interministérielle, l'appui technique des Services déconcentrés de l'Etat et de la Région d'AMORON'I MANIA.

3.2 Approche

- Information des volontaires sur les tenants et aboutissants du projet, sur les deux années de formation / insertion, avant leur intégration.
- Appuis fournis, par le SMAD, aux volontaires pour la mise en valeur des terrains qui leur sont alloués, pour la dotation en intrants et en petits matériels agricoles pour faciliter la

réalisation de leurs projets personnels. (cf tableau sur la liste des matériels en dotation en annexe).

- Suivi et appui technique des volontaires, par la Direction Régionale du Développement Rural du MAEP et par le Ministère de la Défense Nationale, pendant 5 ans, à l'issue de leur installation.
- Sécurisation de proximité, par la présence des volontaires (en tant que militaires), dans les zones d'installation et les zones environnantes,

3.3 Stratégie et modalités

De par sa dimension nationale, le SMAD représente un vecteur d'actions au profit du développement rural du pays dans chacune des 22 régions de Madagascar.

Afin de garantir l'efficacité de l'approche et la pérennisation des investissements certains principes généraux ont été appliqués :

- Les jeunes sont volontaires au SMAD. Ils sont tenus d'atteindre des résultats bien déterminés au regard de leur projet personnel ;
- Le recrutement est régional afin de faciliter l'attribution et l'exploitation des terres ;
- L'identification des terrains à attribuer aux jeunes volontaires est faite en concertation avec les collectivités décentralisées (Régions) ;
- Action en synergie avec les services déconcentrés de l'Etat et implication systématique des Régions en prenant en compte les besoins spécifiques à la réussite de l'insertion des volontaires.
- Protocole d'accord entre le MAEP et le SMAD

3.4 Organisation

Le SMAD est composé de :

- i. Un comité de pilotage (CP) inter ministériel chargé de la coordination du programme :
 - Ministère de la Défense Nationale
 - Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
 - Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
 - Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
 - Ministère de l'Environnement et du Tourisme
 - Ministère de la Santé et du Planning Familial
 - Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie
 - Ministère des Finances et du Budget
 - Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie
 - Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
 - Ministère de l'Energie et des Mines
 - Ministère des Télécommunications, de la Poste et des Communications
- ii. Une cellule d'exécution du projet ou (CEP) :

Partie intégrante de l'Armée malagasy et subordonné au Commandement des Forces de Développement, le Service Militaire d'Action au Développement (SMAD) est sous la responsabilité directe du Commandant des Forces de Développement.
- ii. Les centres de Formation
 - Les Unités de Formation aux Métiers Ruraux (UFMR) : 22 UFMR implantées dans les 22 régions de Madagascar destinées à la formation des jeunes volontaires
 - Centre de formation des formateurs : implanté à l'Ecole Nationale des Sous -Officiers de l'Armée Malagasy où sont formés les personnels d'encadrement, en collaboration avec le MAEP

3.5 Perspectives

Années	2006-2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
UFMR activées	02	06	10	14	18	22	22
Formés	180	360	600	840	1080	1320	1320
Insérés	00	180	360	600	840	1080	1320

NB :

- En 2006, Installation – insertion du 1° contingent de 60 volontaires de l'UFMR de la région d'Amoron'i Mania
- En 2007, début de formation :
 - du 2° contingent de 60 volontaires de l'UFMR de la région d'Amoron'i Mania
 - du 1° contingent de 60 volontaires de l'UFMR de la région de Bongolava

3.6 Financement

Un financement, prévu sur fonds extérieur, de la formation et de l'installation / insertion des jeunes volontaires du SMAD sera inscrit dans les axes prioritaires du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Le soutien des volontaires (alimentation, Soldes, habillement, couchage, infrastructure d'hébergement, santé,...) est assuré par le financement de l'Etat Malagasy sur le Budget du Ministère de la Défense Nationale.

CONCLUSION :

Ce projet à dimension nationale et interministérielle donne une réponse :

- à l'insuffisante Offre de Formation Agricole et Rurale Malagasy : 1.000 personnes formées par an, toutes formations et tous établissements confondus (en formation initiale) ;
- aux défis du développement rural de Madagascar ainsi qu'aux objectifs du Madagascar .Action .Plan : création d'emploi (création de 60 entreprises rurales par an), formation et insertion de jeunes, sécurisation foncière et mise en exploitation des terres, sites vitrines de la révolution verte, participation à la mise en œuvre des plans régionaux de développement,...
- au déséquilibre géographique de l'offre de formation : 22 régions de Madagascar couvertes
- à la centralisation et au cloisonnement des principaux acteurs étatiques (l'administration) : synergie et participation de ces acteurs à la gestion et l'orientation du dispositif de formation et insertion initié par le SMAD, par le biais de son comité de pilotage et des structures déconcentrées des ministères.

Toutefois certains facteurs risquent de bloquer le dispositif :

1. Les aspects fonciers qui peuvent entraîner des situations conflictuelles et compromettre ainsi les relations avec le paysannat local limitent considérablement l'articulation et la synergie recherchée entre les acteurs pour une gestion concertée du dispositif.
2. La non implication suffisante des différents ministères concernés ainsi que la non appropriation du projet par ceux ci, surtout pour assurer le financement, est un facteur compromettant le planning de la montée en puissance du dispositif.

ANNEXE

DOTATION EN MATERIELS ET SUPPORT PEDAGOGIQUE	
MATERIELS INDIVIDUELS	<p>Les matériels sont attribués aux jeunes recrues à titre de dotation individuelle, dès leur incorporation pour les besoins de la formation. Ces volontaires les gardent avec eux pour leur réinsertion dans la vie civile. La dotation par volontaire est composée de : De quoi écrire cahier stylo crayon, ,1 angady, 1 bêche, 1 rateau, 1 sarcluse, 1 Fourche, arrosoirs, Coupe-coupe, 1 Hache, brouette,..</p> <p>En 2° année, chaque volontaire reçoit une charrette et un bœuf.</p>
MATERIELS COLLECTIFS	<p>Les matériels collectifs sont mis à la disposition soit d'une équipe, soit d'un groupe, soit d'une section de formation aux métiers ruraux, durant la première et la deuxième année de pré insertion.</p> <p>Pour la réinsertion, chaque groupement formé à l'alternative soit de les garder pour leur réinsertion et les rembourser dans les 5 ans, soit les laisser à l'UFMR au moment de leur libération. Il s'agit des charrettes, des bœufs, les charrues, les herses, pulvérisateurs,</p>
MATIERES D'ŒUVRE	<p>Les matières d'œuvre regroupent les moyens de support pédagogique pour permettre à l'Unité de Formation aux Métiers Ruraux de dispenser des formations de qualité d'une part, et d'assurer une production effective (Qualité – Quantité) reflétant l'utilisation des techniques améliorées en agriculture, d'autre part.</p> <p>Ce volet comprend pour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 -<u>La formation agricole</u> : les semences, les fertilisants (fumures organiques et engrais), 2 -<u>La formation en élevage</u> : l'achat de cheptel, de l'alimentation et des produits phytosanitaires 3 -<u>Le reboisement</u>: Un des réflexes à inculquer aux volontaires, les essences et espèces possibles dans la région d'implantation de l'UFMR et des terres à attribuées à la réinsertion 4 -<u>La construction d'habitat pré insertion</u> : la construction d'habitat par groupe de 10 volontaires soit 6 maisons sur les terres à attribuer aux pionniers sera réalisée pendant la 1° année de formation. Ainsi, dès la fin de cette période, chaque groupement s'installera sur son propre terrain pour l'application et l'apprentissage aux métiers ruraux.
PLATEAUX TECHNIQUES	<p>Les Plateaux Techniques pour les Métiers Ruraux, regroupent tous les moyens matériels propres à une Unité de Formation aux Métiers Ruraux pour les besoins de formation en agriculture et élevage, et qui font sa spécificité.</p> <p>A noter la présence de différents lots d'outillage tels de menuisier, de charpentier, de maçon, de plombier, d'électricité, de mécanicien ; ces lots permettent à l'UFMR de montrer aux volontaires des tâches indissociables aux activités quotidiennes telles que menues réparations de l'habitat de l'homme ou des bêtes, vérification quotidienne et entretien des matériels...</p>
MAINTENANCE	<p>La maintenance comprend les dépenses prévisionnelles pour la maintenance et entretien des machines agricoles et l'achat des pièces d'usure.</p> <p>Il n'est pas pris en compte l'achat des pièces d'accident.</p>

